

TP Secrétaire Assistant(e) Médico-Social

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et développer les connaissances requises pour valider le Titre Professionnel
- Etre en capacité d'assurer les tâches liées au poste
- Valider le Titre Professionnel de Secrétaire Assistant(e) Médico-Social
- Accéder au marché au travail

PRE REQUIS

- Formation scolaire de niveau 1ère ou niveau 3 (CAP/BEP)
- Expérience professionnelle ou stage en entreprise de minimum 15 jours
- Lettre de motivation et CV
- Capacités relationnelles et d'expression orale

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Passation de tests : Evaluations des savoirs généraux et des compétences professionnelles
- Entretien de motivation
- Accord de financement de la formation

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Produire des documents professionnels courants
- Communiquer des informations par écrit
- Assurer la traçabilité et la conservation des informations
- Accueillir un visiteur et transmettre des informations oralement
- Planifier et organiser les activités de l'équipe
- Renseigner et orienter le public dans un service sanitaire, médico-social ou social
- Planifier et gérer les rendez-vous de patients ou d'usagers
- Assurer la prise en charge médico-administrative et sociale du patient ou de l'utilisateur
- Retranscrire des informations à caractère médical ou social
- Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers de patients ou d'usagers
- Coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur
- Elaborer et actualiser des tableaux de suivi dans un service médico-social ou social

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance centre et entreprise
- Parcours modulaire individualisé
- Pédagogie active reconstituant l'univers de travail et le contexte de l'activité
- Mobilisation partielle de la formation à distance possible

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Accompagnement à la réalisation du dossier professionnel
- Evaluations continues en cours de formation
- Présentation au Titre professionnel de Secrétaire Assistant(e) Médico-Social niveau 4
- Enquêtes de satisfaction en fin de parcours

DUREE TOTALE DE LA FORMATION

945 Heures (Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins)

Durée moyenne :
735 Heures en centre de formation
210 Heures en entreprise

DATES OU DELAI D'ACCES ET LIEUX DE LA FORMATION

Session 2023 : du 01/01/2023 au 31/12/2025 ((Nous contacter pour la Programmation de la formation))

Délai d'accès :

Le délai d'accès varie de 1 à 4 mois suivant le positionnement du bénéficiaire et la prise en charge de la formation

CRITERES QUALITE

Nombre de bénéficiaires par an :
30

Taux de réussite aux examens par an :
95 %

Taux de satisfaction des stagiaires par an :
95 %

Taux de rupture ou d'abandon par an :
1 %

Taux d'insertion professionnelle par an :
• A 3 mois : 70 %
• A 6 mois : 91 %

TARIF ET FINANCEMENT

Prix de la prestation ou conditions tarifaires : 7350,00€ : Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.

Accessible par l'apprentissage

Formacode : 35015

Eligible au CPF : Oui - **Code** : 17419

EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

Equivalence : Certification Secrétaire Médical(e)

Passerelles : Titre Professionnel Assistant(e) de Direction

Suite de parcours possibles et Débouché : Secrétaire médical - secrétaire médico-social - secrétaire social - assistant médico-administratif

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence : OUI

RECRUTEMENT

Informations collectives, tests de recrutements ou entretiens préalables :

Tests de positionnement et entretien individuel

LIEU DE FORMATION ET CONTACTS

INFREP LESPARRE MEDOC
17 ave de Bordeaux
33340 LESPARRE

INFREP BORDEAUX

Formation centre
du lundi au vendredi
9H - 12H30 et 13H30 - 17H

Stage en entreprise : 35h / par semaine

L'adresse de l'agence de l'INFREP Bordeaux :

110 rue Achard 33300 BORDEAUX

Responsable de formation : Nadia CHANSAVANG

Formateurs référents : Isabelle BOVA MASSON /
Séverine KARRI

Référents Handicap : Nadia CHANSAVANG / Séverine
KARRI

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Présence d'un référent handicap personnalisé tout au long du parcours
Mobilisation de dispositifs(s) en fonction des besoins
Locaux adaptés